

Anne Behaghel-Dindorf

La langue du blason : étude linguistique
(catégories grammaticales, syntaxe et lexique en diachronie)

EPHE – Sciences historiques et philologiques
Thèse de doctorat en Linguistique
12 novembre 2009

La langue du blason est la langue dédiée à la description des armoiries.

Les armoiries naissent vers 1150, principalement dans le Nord de la France, avec une diffusion très rapide vers tous les pays limitrophes (Angleterre, pays germaniques et Italie du Nord), puis, progressivement, vers tous les pays d'Europe occidentale.

Les armoiries sont nées sur les champs de bataille et dans les tournois. Il était devenu essentiel de reconnaître « ami ou ennemi » derrière l'anonymat de l'équipement militaire, devenu de plus en plus complexe.

Signes d'identité, les armoiries sont tout d'abord portées par les combattants sur leur bannière, leur écu, leur cotte d'armes ou leur cimier. En tant que système emblématique héréditaire, elles sont rapidement adoptées par les femmes (doublement concernées car elles portent les armes de leur père et de leur mari) et par les élites (seigneurs, notables, communautés laïques, paysans aisés...). L'Eglise, réticente dans un premier temps, finira par les adopter, comme le feront aussi les communautés religieuses. En un siècle, toutes les strates de la société adoptent des armoiries. Celles-ci sont alors, en quelque sorte, l'équivalent de la « carte de visite » actuelle.

À la fin du Moyen Âge, l'héraldique, science des armoiries se développe progressivement alors que s'amorce le déclin des chevaliers et que disparaissent les tournois. Tout d'abord science des hérauts, elle devient la spécialité des « Antiquaires », lettrés férus dans l'histoire des siècles passés. Ces derniers produisent de nombreux traités d'héraldique, faisant passer la langue du blason du statut de langue orale à celui de langue savante, à partir de la deuxième moitié du XVII^e siècle.

Parallèlement, la langue du blason est enseignée dans les écoles religieuses, comme un élément de culture générale, jusque dans les années 1750. L'arrêt de cet enseignement et la survenue de la Révolution amorcent le rejet de ces « signes de féodalité », symboles des années sombres du Moyen Âge.

L'héraldique tombe temporairement dans l'oubli, renaît avec l'Empire puis la Restauration, mais comme une science mal maîtrisée et réservée à la Noblesse.

Une culture héraldique réapparaît vers 1850 et jusqu'en 1914, au sein de sociétés savantes constituées essentiellement d'aristocrates.

Il faudra attendre la fin de la deuxième guerre mondiale pour que des chercheurs s'y intéressent à nouveau, la fasse sortir de l'oubli et vivre à nouveau.

La langue du blason est une langue technique dédiée à l'expression linguistique de l'image en couleurs. C'est un cas unique dans l'histoire et dans la linguistique. Cette étude montre comment la syntaxe et le lexique ont inventé des structures et des termes spécialisées destinées à la description des couleurs et des figures. Le résultat obtenu fut le suivant : tout texte peut être traduit par une illustration de manière exacte et toute image peut être décrite de manière précise.

Les premiers textes connus datent des environs de 1250 avec, comme support linguistique, la langue vernaculaire, c'est-à-dire les variantes d'ancien français parlées dans le Nord de la

France, picard, normand et parler de l'Île-de-France (parfois appelé francien). Ces textes constituent des armoriaux (recueils d'armoiries en texte mais aussi en images) dont, malheureusement, nous n'avons souvent trace que sous la forme de copies ultérieures, ce qui a gommé fortement leur ancrage dans l'ancien français.

J'ai étudié successivement les catégories grammaticales, la syntaxe et le lexique, ce qui m'a permis de mettre en évidence l'évolution diachronique de la phrase du blason et le lien obligatoire entre l'image et la description textuelle qui en est faite.

I. Catégories grammaticales

La première et la seconde parties s'appuient sur l'étude d'un corpus constitué de trois armoriaux (armorial Chifflet-Prinet vers 1290, armorial Le Blancq vers 1560 et blasonnement restitué en 2004 de l'armorial Le Breton). La saisie sur ordinateur a facilité le traitement des données, le calcul des fréquences et l'analyse de la diachronie.

Après une présentation de la méthodologie employée, j'ai donné la liste des catégories grammaticales et leur fréquence.

Toutes les catégories ne sont pas représentées et celles qui existent sont inégales dans leur représentation : les noms et les prépositions dominent. Deux catégories fournissent des informations importantes pour notre problématique diachronique : parmi les noms, les noms propres disparaissent et les noms de couleur se mettent à occuper une place considérable ; parmi les adjectifs, les adjectifs de couleur disparaissent alors que les participes employés comme adjectifs prennent une importance considérable.

Pour hiérarchiser les éléments de la phrase, là où le français utilise des relateurs, la langue du blason a privilégié les prépositions en leur donnant un tout autre rôle que celui qu'on leur connaît habituellement.

II. Syntaxe

La problématique que nous avons posée est celle de la transformation et de la réduction de la phrase Sujet-Verbe-Objet (SVO) en Objet (O).

J'ai analysé le sujet et le verbe-prédicat. Ces deux fonctions disparaîtront dans le troisième corpus (après 1560). Ne reste que l'objet (O) et, parfois même, seulement le descriptif de O.

Pour analyser la construction de l'Objet, je l'ai découpé en plans (P) hiérarchisés, composés généralement d'un segment (S), parfois d'un segment optionnel (S'). Les trois corpus ont subi ce traitement, ce qui a permis de faire ressortir la grande cohérence de la langue du blason dont la structure s'est maintenue sans discontinuer du XIII^e s. jusqu'à la fin du Moyen Âge. Chaque plan est introduit par la préposition « à », chaque indication de couleur par la préposition « de » suivie d'un nom de « couleur-matière ».

Une modification est intervenue lorsque la langue du blason a perdu son statut de langue orale au profit de celui de langue savante. La préposition « à » fut ressentie comme trop peu précise et elle a été peu à peu remplacée par un participe passé adjectival, néologisme souvent dérivé d'un substantif. En revanche, la construction avec la préposition « de », introduisant l'indication de couleur, ne subira aucune modification.

Cette partie se termine avec une série d'exemples en diachronie qui démontrent combien la simplification de la syntaxe a eu pour résultat une très grande concision, évolution judicieuse pour un langage descriptif de l'image.

III. Lexique et sémantique en diachronie

Après une introduction héraldique sur la structure ou la composition des armoiries (points de l'écu ; pièces, partitions, meubles ; disposition et situation), j'ai présenté la méthodologie spécifique au lexique.

Suivent un certain nombre de rubriques qui mettent en avant les règles, les codes et certains faits de langue liés à la langue du blason, par exemple les armes parlantes, armoiries dont la représentation graphique a un lien sémantique ou phonétique avec le nom du possesseur. Est abordé ensuite de manière approfondie la réponse à la question suivante « Que peut apporter au lexique un corpus en images ? »

Enfin, je présente une classification des principaux termes de blason en 28 thèmes, dont l'ordonnement est fortement inspiré par la manière de penser le monde au Moyen Âge.

IV. Principales racines et notions en héraldique

Cette partie est constituée de 145 notices regroupant les termes lexicaux autour d'un étymon commun, souvent complétés par les termes faisant partie du même champ sémantique.

On trouve tout d'abord une présentation détaillée de la structure d'une notice-type.

Chaque entrée de notice est suivie d'une ou plusieurs illustrations, d'une définition héraldique, de son étymologie, des équivalents dans les langues européennes proches, parfois complétée par des remarques spécifiques à la notice.

C'est la compilation principalement de traités de blason. Elle a été enrichie avec de nombreuses informations tirées d'armoriaux et de dictionnaires dont la liste et les abréviations sont indiquées au tout début, à la fin de l'introduction générale. L'étymologie a été vérifiée dans la base du *Trésor informatisé de la langue française* ou dans le *Dictionnaire de moyen français*.

La langue du blason a un champ lexical ouvert. Les synonymes sont fréquents et les variantes nombreuses. Beaucoup d'emprunts proviennent des parlers ou des langues environnantes et aussi, comme en français, on note une très nette influence du latin. L'influence des langues germaniques, par contre, semble plus importante qu'en français, montrant que l'héraldique est un système d'identification, lié au combat à cheval, et ayant hérité bon nombre de ses spécificités des guerriers francs.

Ce travail est complété par une bibliographie générale, des annexes et deux index (termes et noms)

Les annexes sont constituées des sources (intégralité des armoriaux, texte et image), des documents de travail ainsi que de deux essais, sous forme de tableau, de la typologie de deux figures riches en variantes : la fasce et la croix.

En conclusion, si la langue du blason se présente comme une langue technique, sa fonction descriptive de l'image l'a spécialisée en tant que structure synthétique réellement efficace, dont les éléments sont ponctués par des prépositions servant à hiérarchiser les composants de la phrase.

La syntaxe a puisé sa structure dans l'ancien français et s'est simplifiée pour aboutir à plus de concision, alors que le lexique s'est enrichi à toutes les sources environnantes (langues voisines, langues régionales et dialectes) tout en créant un nombre illimité de déterminants forgés à partir de substantifs.

En bref, la langue du blason est un creuset de termes anciens ou "voyageurs"¹, récoltés par les hérauts au cours des tournois dans les marches voisines ou créés ultérieurement par les théoriciens du blason, dans une quête permanente du mot juste permettant de décrire une image précise.

¹ J'emprunte le mot à Mme Henriette Walter.